



INONDATION

La PRÉVENTION via LES PAPI*

* Programme d'Actions pour la Prévention des Inondations

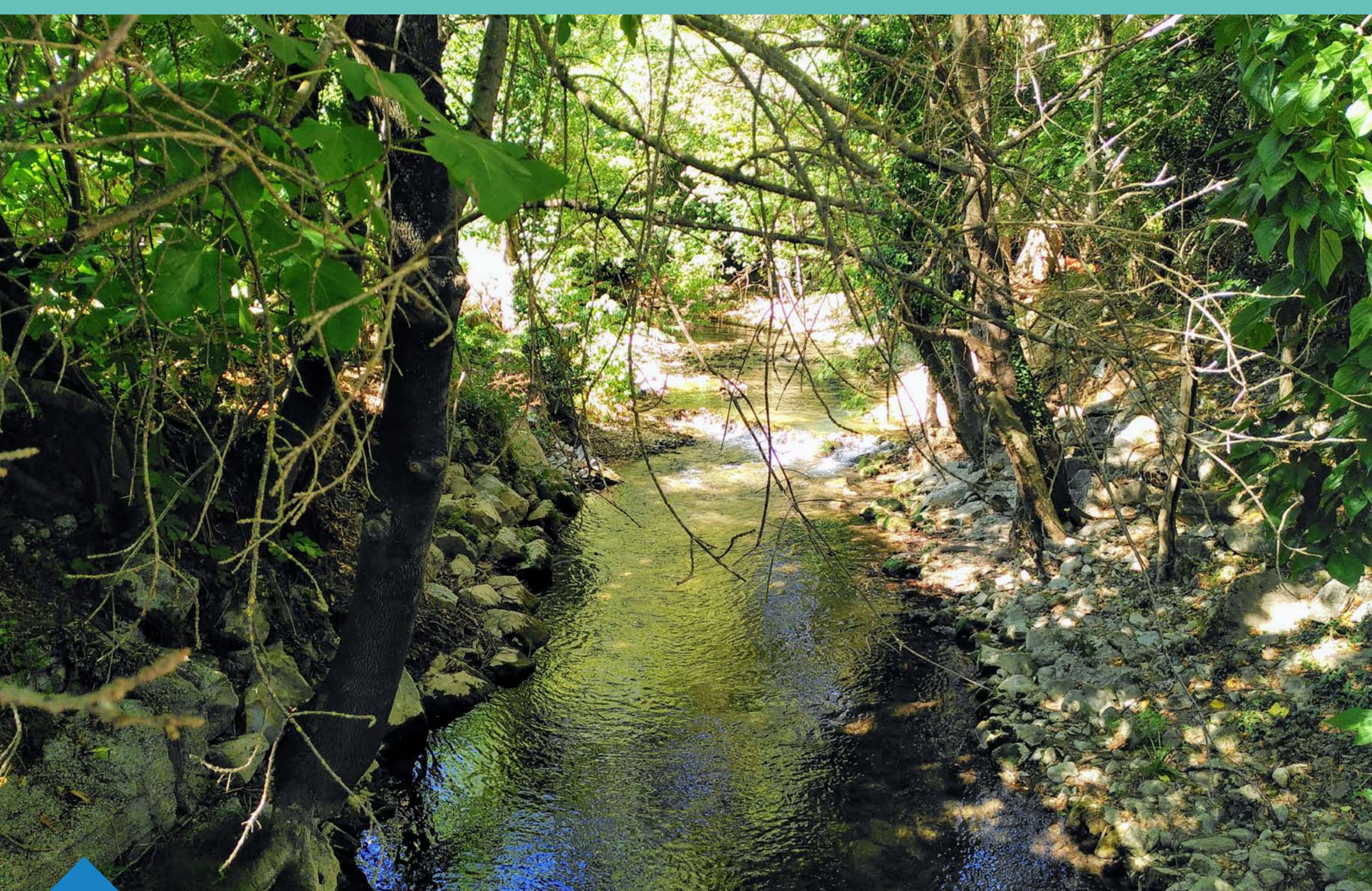
Principe général de mise en œuvre d'un PAPI :

promouvoir une gestion globale des risques d'inondations
à l'échelle d'un bassin de risque cohérent

Programme porté par un
syndicat de rivière ou une
collectivité territoriale

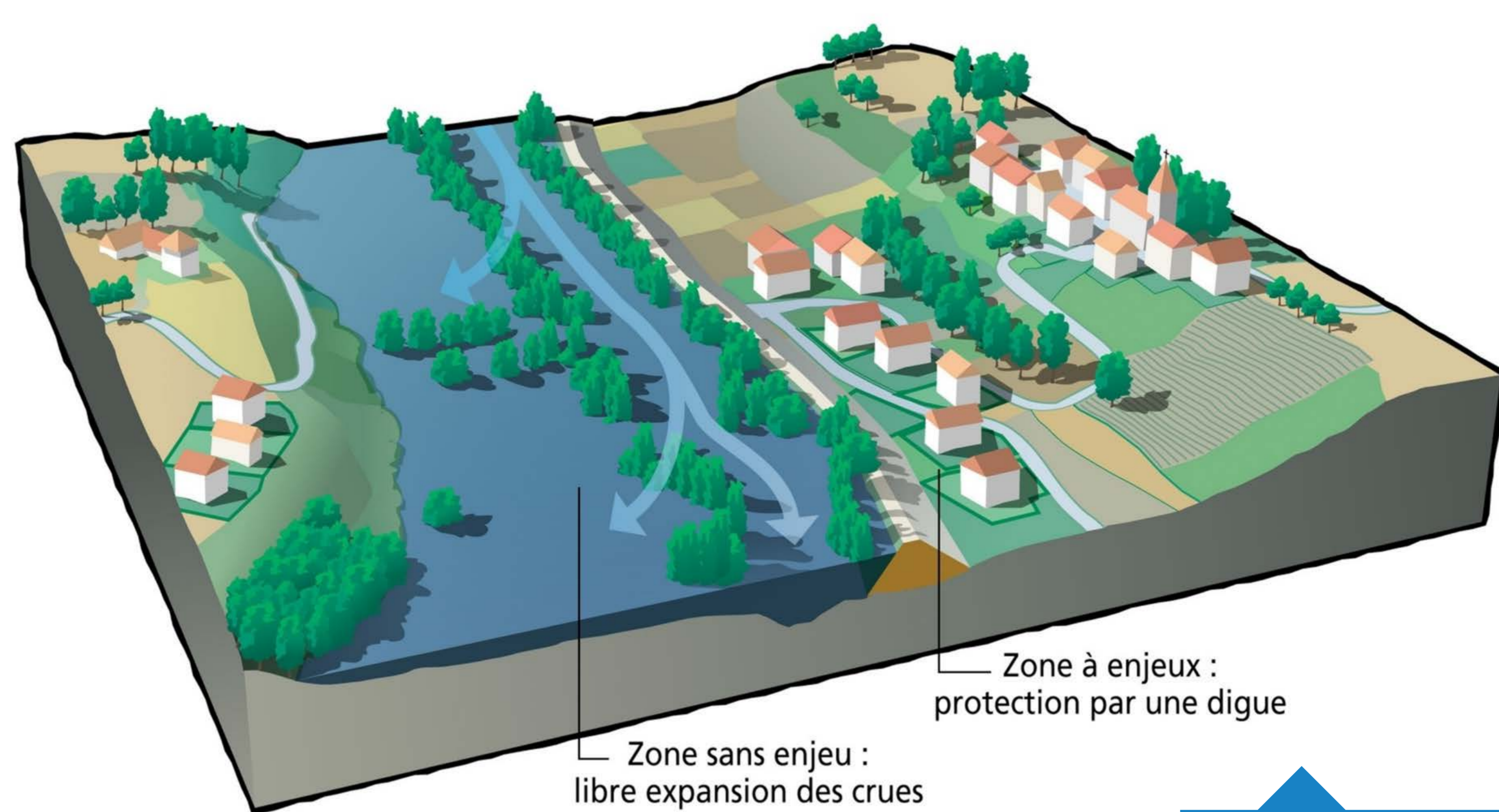


Repère de crue au niveau du Gapeau
(source © DREAL PACA)



Travaux d'aménagement du Gapeau à Belgentier
(source © DREAL PACA)

Partenariat étroit avec les
services de l'État dont la
mise en œuvre est régie par
un cahier des charges publié
en 2021



Graphies / MEDD - DPPR

Stratégie de mise en œuvre d'un PAPI :

Caractériser la vulnérabilité d'un territoire face aux
inondations et développer une stratégie d'intervention
à l'échelle d'un bassin de risque





INONDATION

La PRÉVENTION via LES PAPI*

* Programme d'Actions pour la Prévention des Inondations

Les axes d'intervention prévus dans le cadre de la démarche PAPI

AXE 0

Animation

AXE I

Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque :

- Actions de communication et de sensibilisation auprès des élus, des citoyens, des touristes, des scolaires
- Création d'un observatoire sur la rivière ou le fleuve
- Mise en place de repères de crues
- Étude historique des crues passées

AXE II

Surveillance, prévision des crues et des inondations

- Développement d'un système intégré de prévisions des crues
- Installation de stations de mesure des hauteurs d'eau dans les cours d'eau

AXE III

Alerte et gestion de crise

- Recensement et élaboration des Plans Communaux de Sauvegarde
- Organisation d'exercices de préparation à la crise
- Modernisation des outils d'alerte à destination de la population

AXE IV

Prise en compte du risque inondation dans l'urbanisme

- Mise en œuvre ou révision des Plans de Prévention des Risques Naturels
- Prise en compte du risque inondation dans les projets d'aménagement
- Valorisation des bonnes pratiques en matière d'aménagement

AXE V

Travaux de réduction de la vulnérabilité des biens et des personnes

- Diagnostics de vulnérabilité sur les constructions
- Installation de batardeaux et de clapets anti-retour

AXE VI

Ralentissement des écoulements

- Élaboration de schémas de maîtrise du ruissellement urbain
- Promotion des bonnes pratiques concernant le ruissellement agricole
- Restauration écologique des zones d'expansion de crues

AXE VII

Gestion des ouvrages hydrauliques

- Diagnostics des ouvrages existants
- Renforcement des systèmes d'endiguement
- Travaux de protection hydraulique des biens et des personnes exposés

Parcours pédagogique à la Môle (DPT 83) : action réalisée dans le cadre du PAPI du Golfe de Saint-Tropez (source © DREAL PACA)



En savoir plus :

www.gouvernement.fr/risques/inondation
www.georisques.gouv.fr/
<http://observatoire-regional-risques-paca.fr/>